



Sarrasin, Biobourgogne

L'agriculture biologique





Coup de **frein** sur la consommation bio

En 2022, le chiffre d'affaires des magasins spécialisés bio recule de 12,2 % par rapport à 2021. Il avait déjà diminué de 6 % entre 2020 et 2021*. Les ventes en grande distribution se replient globalement de 4 % en valeur en 2022 (hors hard discount, ventes de produits bio à poids fixe).

Après une longue période de croissance, 2022 est donc la deuxième année consécutive de diminution de la consommation. L'inflation est en partie responsable de ce détournement des consommateurs des produits certifiés bio. Toutefois, cette baisse ne s'observe pas dans les pays européens voisins.

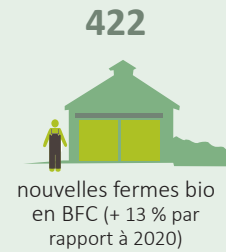
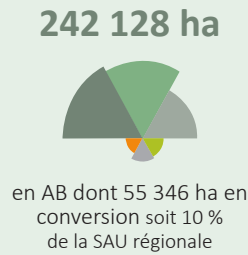
Dans ce contexte, plusieurs filières biologiques rencontrent des difficultés. 40 % des volumes en lait sont déclassés et la décapitalisation s'accélère en élevages bovins allaitants. Les filières porcs et volailles souffrent de surproduction. Les grandes cultures, ainsi que les fruits et légumes, ne sont pas épargnés.

La hausse des coûts de production de plus de 20 % fragilise davantage les trésoreries.

* Agence Bio



Les chiffres de la filière



Sources : ORAB BFC 2022, données 2021

Les « déconversions » en augmentation

Au niveau national, l'Agence Bio enregistre 5 245 nouveaux producteurs en 2022, contre 7 706 en 2021. 3 380 arrêts de certification sont comptabilisés en 2022 (contre 2 510 en 2021), 1 400 d'entre eux pour un retour au conventionnel. Les autres arrêts correspondent à des départs en retraite, des liquidations (1 200) ou des changements administratifs, par exemple un nouveau statut juridique (800).

Ce phénomène devrait s'amplifier, si l'on en croit les premiers chiffres 2023.

En Bourgogne-Franche-Comté, le nombre de demandes d'accompagnement à la conversion ou à l'installation en agriculture biologique diminue en 2022. La majorité des exploitations qui font ce choix sont hors filière intégrée / filière longue et plutôt orientées vers des circuits de proximité.

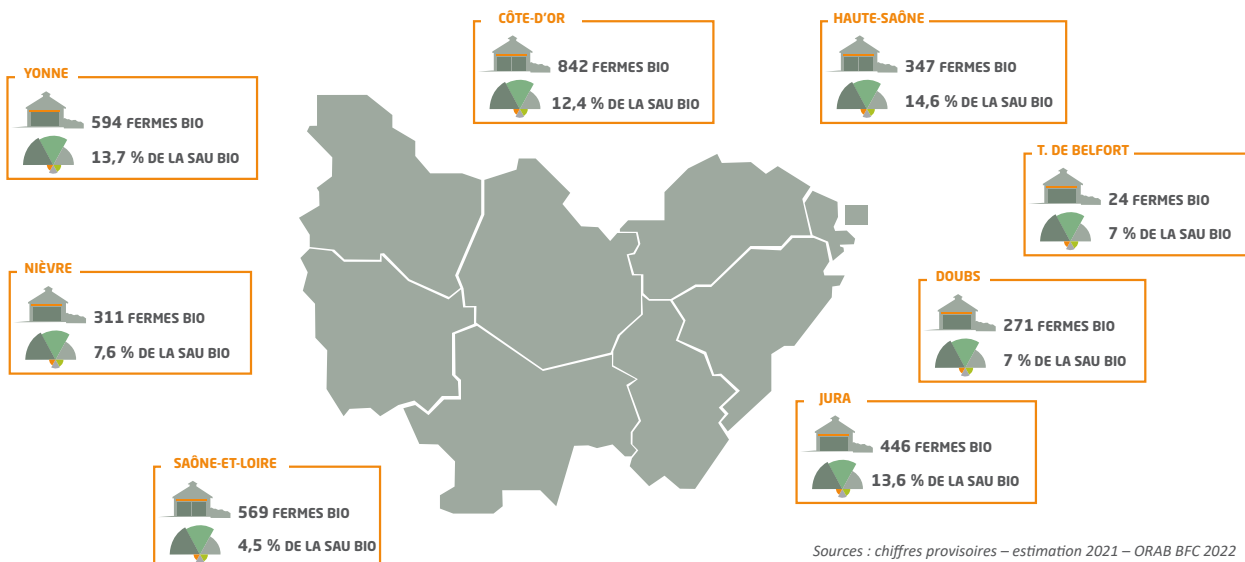
Les exploitations optant pour la déconversion sont plus nombreuses, mais la conjoncture n'est pas la seule responsable : arrêt de production ou départ à la retraite sans reprise en AB, aléa humain...

Consolider l'existant

Les agriculteurs expriment en 2022 de nombreuses inquiétudes quant aux débouchés pour leurs productions : déclasserement, baisse des prix (le lait en particulier), fermeture de magasins spécialisés, etc. Même la vente directe enregistre une baisse de la demande. Les tentatives de campagnes de communication pour relancer la consommation n'ont pas les effets attendus. Il apparaît donc toujours nécessaire de consolider l'existant : les productions actuelles et les débouchés associés.



Répartition des fermes bio en Bourgogne-Franche-Comté en 2021 par département et par type de production



Sources : chiffres provisoires – estimation 2021 – ORAB BFC 2022

Focus sur les différentes filières

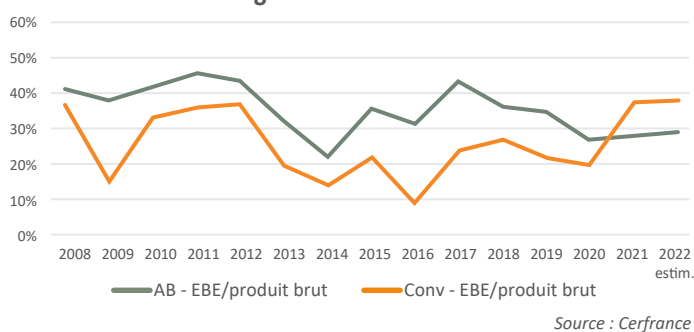
Grandes cultures

Des rendements qui se maintiennent et des prix en légère baisse

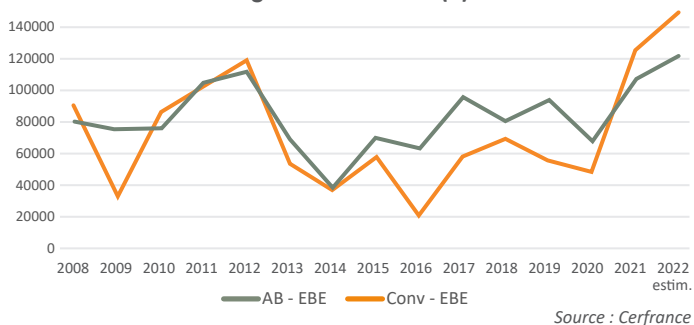
Les rendements sont globalement corrects pour les cultures d'hiver. Ils sont décevants pour les cultures de printemps (pois et lentilles), impactées par un déficit hydrique relativement important. Le prix des céréales est en légère baisse. Seul le prix des protéagineux progresse un peu à la suite de deux années de difficultés culturales.

L'échantillon Cerfrance comporte 17 exploitations. La SAU moyenne est de 212 ha. Le résultat moyen courant 2022 s'établit à 49 000 €, soit 46 000 € / UTAF et reste stable par rapport à l'an dernier.

Rentabilité comparée AB-conventionnel en grandes cultures



EBE comparé AB-conventionnel en grandes cultures (€)



Bovins viande

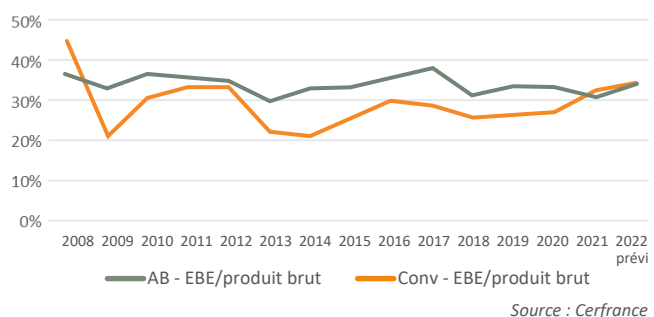
La hausse des prix de la viande bio, poussée par le conventionnel

Le début d'année 2022 est marqué par une forte hausse des cours de la viande en conventionnel, influençant également ceux du bio. Les prix de vente sont donc élevés mais la valorisation des animaux en filière bio reste toujours absente avec peu ou pas de valorisation supplémentaire.

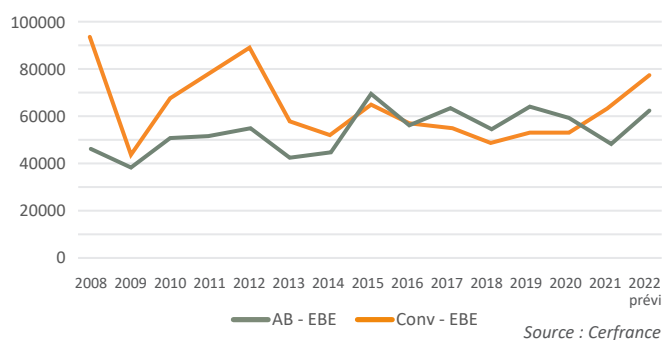
Malgré la sécheresse omniprésente sur l'année, les stocks fourragers 2021 permettent de limiter la décapitalisation amorcée ces dernières années.

L'échantillon Cerfrance comporte 26 exploitations, avec une SAU moyenne de 154 ha dont 146 ha de SFP. Le résultat courant atteint 28 100 € / UTAF et retrouve un niveau convenable, porté par la hausse des prix de la viande.

Rentabilité comparée AB-conventionnel en bovins viande



EBE comparé AB-conventionnel en bovins viande (€)



Bovins lait de plaine

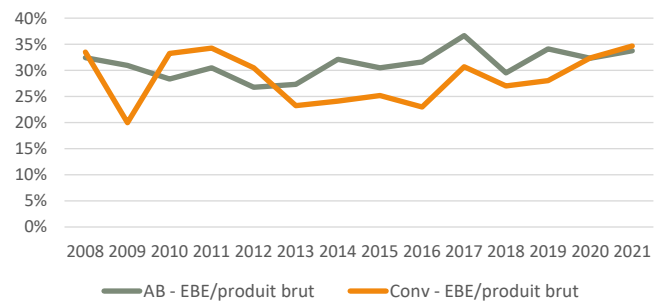
La baisse du prix du lait compensée par la hausse du prix de la viande

L'augmentation du prix du lait conventionnel limite la baisse du prix du lait bio. L'augmentation du prix de vente des vaches de réforme permet de maintenir le produit global. En revanche, avec l'augmentation du prix des aliments et des énergies, le résultat se trouve fortement impacté et très dégradé.

Grâce aux stocks de fourrages réalisés en 2021, les exploitations font face à la sécheresse de 2022 sans décapitalisation, le nombre de vaches laitières reste identique.

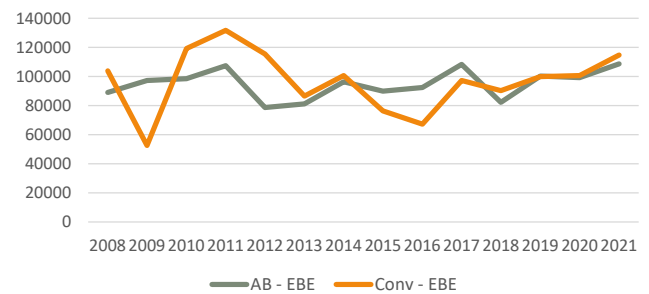
L'échantillon Cerfrance comporte 46 exploitations avec une SAU moyenne de 160 ha incluant 131 ha de surfaces fourragères. Les exploitations produisent en moyenne 390 000 litres de lait, avec 74 vaches laitières et 2,66 unités de main-d'œuvre. Le résultat courant s'établit à 6 900 € / UTAF et ne permet plus de rémunérer les éleveurs laitiers bio.

Rentabilité comparée AB-conventionnel en bovins lait



Source : Cerfrance

EBE comparé AB-conventionnel en bovins lait (€)



Source : Cerfrance



Interbio Franche-Comté

ZOOM

ANTICIPER LE RISQUE OMNIPRÉSENT SUR LES DÉBOUCHÉS

2022 est une année record s'agissant du nombre de fermetures de magasins bio. Les porteurs de projets désireux de s'installer ou de convertir leur exploitation en AB doivent veiller à consolider leurs débouchés en amont.

Prévoir plusieurs circuits de commercialisation

Pour ne pas dépendre d'un seul débouché, il est nécessaire d'envisager différents circuits de commercialisation : e-commerce, vente directe, magasins de producteurs, contrats, restauration hors domicile et collective...

Ne pas rester dans « sa bulle »

Le dialogue et la concertation avec les autres acteurs sont des leviers à activer. En filières longues ou dans le cadre de l'alimentation de proximité, l'interconnaissance des contraintes est primordiale : ajustement des calendriers, des cycles de production / consommation, planification...



La puissance publique à la rescousse, mais sans grand résultat jusqu'alors

En 2022, les lois EGALIM n'ont pas d'impact très important, que ce soit sur la contractualisation ou sur l'introduction de produits AB régionaux en restauration collective publique et ce, malgré le risque de sanctions administratives encourues par le premier acheteur comme par les producteurs (dans un maximum de 2 % du chiffre d'affaires de la structure, hors taxes du dernier exercice clos).

Le débouché « restauration collective » ne dépend pas seulement du producteur, mais d'un travail collectif associant les différents acteurs, qui peine aujourd'hui à se mettre en place. Pour pallier cette difficulté, un travail interministériel impliquant les collectivités locales est prévu dans le cadre du plan de soutien à l'agriculture biologique.

Le gouvernement annonce une aide d'urgence de 10 millions d'€ à destination des exploitations en graves difficultés économiques et en risque de déconversion.

